



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sang

Question écrite n° 75732

## Texte de la question

Mme Jacqueline Mathieu-Obadia attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les difficultés de la collecte de sang en France. Le don de sang est un acte bénévole que nul ne saurait rendre obligatoire. Cependant, malgré les réformes successives de la transfusion sanguine, les collecteurs constatent une diminution du nombre des donneurs de sang en France. D'autre part, les associations expriment leurs préoccupations sur le respect de l'anonymat, le volontariat, le bénévolat et le non-profit attachés à l'utilisation des composants sanguins. On ne peut que se féliciter de la position de la France quant au respect de ces principes. Cependant, elle souhaiterait être informée des réflexions à ce sujet au niveau européen et, en prévision de la prochaine ouverture de l'Union européenne à de nouveaux membres, savoir quelles sont les initiatives éventuelles de la France dans l'élaboration progressive de normes européennes concernant la transfusion sanguine qui puissent contribuer à la promotion de ces valeurs.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Mathieu-Obadia](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75732

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 avril 2002, page 2172